L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 AOUT 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION CAPITALISTES

—ET—

SPECULATEURS.

Grande Vente

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

MAGASINS

—ET—

Propriétés de Résidence.

BIEN SITUÉS ET PRODUCTIFS.

STOCKS ET SECURITÉS

DE PREMIER ORDRE.

—DANS—

Des actions de Banques, Assurances, Chemin de fers urbains, White Lead & Color Works, Brasserie et Compagnie de Gaz.

Les magnifiques résidences doubles à deux étages,

Nos 1624 et 1626 rue Terpsichore,

Entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet.

Le magasin et résidence bien situé,

No 1914 rue Magasine,

En face du Marché.

La résidence double à deux étages,

Nos 2415 et 2417 rue Annonciation,

Entre les rues Première et Deuxième.

Les substantiels magasins et résidence en briques,

Nos 2317, 2319 et 2321 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Philippe et Soraparu.

Le désirable cottage double en bois,

Nos 614 et 616 rue Soraparu.

Entre les rues St-Thomas et Chippewa.

L'Eligible cottage avec bâtisses à deux étages dans le fond

No 420 rue Soraparu,

En face du marché.

Dans l'affaire de Jno. M. Varenholt vs Mme Kate Schreive et als.

No 48,015—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN PUBLIC.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 813 rue Commune, JEUDI 20 août 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 26 juin 1896, et signé le 1er juillet 1896, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les sécurités et propriétés foncières suivantes, à savoir—

Sécurités.

1° Dix (10) actions du fonds capital de la banque Métropolitaine de cette ville, de la valeur au pair de $100 chacune.

2° Trente-six (36) action du fonds capital du "Lafayette Fire Insurance Company", de cette ville, de la valeur au pair de $50 chacune.

3° Vingt-cinq (25) actions du fonds capital de la Compagnie de chemin de fer de la rue St-Charles de la valeur au pair de $50 chacune.

4° Seize (16) actions du fonds capital de la même compagnie de la valeur au pair de $50 chacune.

5° Vingt (20) actions du fonds capital de la "New Orleans City & Lake Railroad Company, de la valeur au pair de $100 chacune.

6° Quarante (40) actions du fonds capital du "American White Lead and Color Works" de cette ville de la valeur au pair de $25 chacune.

7° Vingt (20) actions du fonds capital du stock du "New Orleans Gas Light Company" de cette ville de la valeur au pair de $100 chacune.

8° Vingt deux (22) actions du fonds capital du "New Orleans Brewing Association" de la valeur au pair de $ 00 chacune.

Propriétés foncières.

Les subst ntiels magasins et résidences en briques s deux étages, Nos 2317, 2319 et 2321 rue Tchoupitoulas, entre les rues Phillip et Soraparu, subdivisés comme suit, à savoir :

Sur la grande propriété, Nos 2317 et 2319 rue Tchoupitoulas, est occupée comme un magasin de détail de marchandises sèches, et contient le magasin et deux chambres au rez de-chaussée et six chambres en haut, et le plus petit, No 2321 rue Tchoupitoulas, contient le magasin au rez de-chaussée et trois chambres en haut, et est occupé par un maillier et horloger, et sous un loyer qui sera déclaré au moment de la vente. Les propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire enregistré dans la susdite affaire, comme suit, à savoir :—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 11, borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Soraparu, désigné par le No 18 sur un plan par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, en date du 2 février 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire. Le dit plan est aussi désigné par la lette A, sur une plan daté le 14 janvier 1896, par D. M. Brosnan, député voyer de ville, annexé à l'inventaire de la succession de feu F. Vanvenholt, et mesure, conformément au dit plan 27 pieds 9 pouces 1 ligne de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de 184 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Philip et une première profondeur de 121 pieds 6 lignes sur la ligne du côté du lot B sur le dit plan, ensuite 4 pieds 5 pouces 2 lignes vers la rue Soraparu, ensuite une dernière profondeur de 59 pieds 10 pouces 4 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur avec l'usage d'une allée commune de 4 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur, situé sur le lot adjacent B ; le dit lot étant désigné comme No 20 sur le plan original du faubourg Lafayette.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se joignant au susdit, et situé dans les mêmes district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 19 et d'une partie du lot No 18 sur le plan ci-dessus mentionné de Hugh Grant, voyer, et par la lettre B sur le susdit plan de D. M. Brosnan, en date du 14 janvier 1896 et mesure 20 pieds 4 pouces comprenant l'allée commune (4 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur) faisant face à la rue Tchoupitoulas sur 121 pieds et 6 lignes de largeur sur la ligne du côté du lot A et 118 pieds 5 pouces et 3 lignes de largeur sur la ligne du côté du lot C sur le dit plan, le plus près de la rue Soraparu, et 20 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond ; la dite allée étant commune au dit lot et du lot A adjoignant, lequel lot fait partie du lot No 20 sur le plan original du faubourg Lafayette.

3° L'Eligible résidence seule, en bois ; avec deux étages dans le fond, No 420 rue Soraparu, contenant neuf chambres en tout, hangar, citerne, cour sur le côté et en arrière, décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Soraparu, Philip, Tchoupitoulas et Rousseau, désigné par le No 53, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Soraparu, sur à peu près 119 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. La propriété est exactement en face du marché Soraparu, et est toujours occupée.

4° Le désirable cottage double en bois, Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas et Chippewa, retiré, banquette en face, et contenant dix chambres en tout, hangars, citernes, etc., et décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre etc., situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Soraparu, Première, Chippewa et St-Thomas, désigné par le No 4 sur un plan de A. Castaing, daté le 20 avril 1858, déposé dans le bureau de J. F. Coffey, ancien notaire, mesurant conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Soraparu même largeur dans le fond sur 129 pieds 10 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 5 et 130 pieds plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne décrite, d'après la ratification faite pardevant R. J. Ker, ancien notaire, le 16 décembre 1863, avec tous les droits et servitudes, etc., qui y appartiennent. La propriété est en bonne condition et est continuellement occupée, rapportant un loyer de $240 par an.

5° Les attrayantes résidences doubles en bois à deux étages, Nos 2415 et 2417 rue Annonciation, entre les rues Première et Deuxième retirées de la banquette, avec grandes cours sur chaque côté, chaque côté contenant doubles galeries devant, doubles salons, salle à manger et cuisine en bois et 4 chambres à coucher en haut, le tout plus spécialement décrit comme suit, savoir : Deux certains lots de terre, etc., situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Première, Deuxième et Laurel, désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan déposé dans le bureau de J. E. Jarreau ancien notaire. Les dits lots mesurent chacun 25 pieds sur la rue Annonciation par 120 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles et elles font partie de la subdivision de l'Ilet No 76, sur un plan par Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, déposé en le bureau de F. Grima, notaire. Ces résidences de choix sont commodes, les terrains sont larges et près de la place Olay, et sont excessivement désirables, rapportant un loyer annuel de $432.

6° Les substantiels et bien situés magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 1914 rue Magasine, connu comme le "Imperial Exchange" arrangé en un joli salon en bas avec six chambres à coucher en haut, avec grande galerie en face, cour en arrière, citerne, etc., le tout décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Ste-Marie et St-André, désigné par la lettre C sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, en date du 21 mars 1870 et mesurant 20 pieds de face sur la rue Magasins par 85 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Ste-Marie et 53 pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue St-André, et s'étendant suivant un angle droit vers la rue St-André par 20 pieds, ensuite s'étendant parallèlement à la rue St-André sur 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond où le dit lot a une largeur de 40 pieds, et ayant l'usage d'une allée commune à cette et à l'autre propriété, ouvrant sur la rue Ste-Marie. Le dit lot est formé du lot No 6, sur le plan par A. Castaing, du 29 novembre 1859, et d'une partie des lots 7 et 9, sur un plan par H. Grant, voyer, en date du 6 mai 1843, et déposé en le bureau de W. Christy, notaire, comme plan 31 dans le livre de plans No 2.

Cette propriété de choix est immédiatement opposée au Marché Magasin, et commande de bonnes affaires, et est maintenant occupée comme salon et buvette, connue comme le "Imperial Exchange." Loyer $360 par an.

7° Les belles et attrayantes résidences doubles en bois à deux étages, Nos 1624 et 1626 rue Terpsichore, entre les avenues St-Charles et Carondelet, retirées de la banquette et sous un élégant enclos, contenant galeries doubles, escaliers dans le hall, salons, salle à manger, cuisine et office en bois ; quatre chambres et bains en haut, à chaque maison ; hangars, citernes, etc. Le tout décrit comme suit à savoir :

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Enterpe et Carondelet et l'avenue St-Charles, mesurant en mesure américaine 45 pieds de face sur la rue Terpsichore par 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la moitié d'une plus grande portion de terre la plus près de l'avenue St-Charles, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire, en juin 1868.

En bonne condition, bien située, dans un district de choix, à proximité de l'avenue St-Charles et du centre des affaires, les résidences de choix commandent des locataires de premier ordre. Revenus annuels avec les locataires actuels de $630.

Termes et Conditions.

Pour les sécurités, comptant avant le trans fert ; et pour les propriétés foncières, un tiers ou plus, ou le tout, comptant au gré des acquéreurs, la balance ou partie à crédit, s'il y en a, payable à un et deux ans, par les billets à ordres des acquéreurs, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement ; 5 pour cent d'honoraires d'avocats, les polices d'assurances transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes de 1896 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat pour lier les ventes.

Actes de ventes, pardevant John Baseich, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

19 juil—19 26—août 2 9 16 a date

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des estimaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sanitrival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. O. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide et Rare Occasion d'Acquérir Une

RESIDENCE A DEUX ETAGES

Bâtie Substantiellement et Elégamment et avec toutes les Commodités, Dépendances, Etc., dans le

BEAU SIXIEME DISTRICT,

Voisinage Aristocratique.

Vente au Shérif de Cinq Propriétés portant les numéros municipaux nouveaux suivants :

1938 RUE BERLIN,

1930 RUE BERLIN,

1937 AVENUE NAPOLEON,

1929 AVENUE NAPOLEON,

4219 RUE BARONNE.

Le Tout en Bonne Condition, ayant été érigés il n'y a pas longtemps,

—AUSSI—

Un Grand et Magnifique

SITE A BATIR

Sur la Rue Dryades, entre les rues Berlin et Milan, la Rue au fond étant Boreuse.

Les plans de tous les susdits seront exposés à la Bourse.

Mme Mary G. T. Stempel, Gardienne, vs William Cameron Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, et par le consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet No 456, borné par les rues Baronne, Berlin, Milan et Dryades, désignés par les Nos vingt-trois et vingt-quatre, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 150 pieds.

Laquelle dite propriété est aussi désignée par la lettre B sur un plan fait par S. G. De l'Isle, voyer et architecte, en date du 24 juillet 1896 enregistré dans le bureau du shérif civil et mesure conformément au dit plan soixante pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles et égales.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant le nouveau No municipal 4219 rue Baronne.

Contenant salle de réception, salons doubles, salles à manger, cuisine, quatre chambres à coucher, chambre de toilette, chambre à bain, office; les dépendances contiennent trois chambres à coucher et un hangar à bois.

IV. Une certaine portion ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le 6me district de cette ville, dans l'Ilet No 456 borné par les rues Dryades, Baronne, Berlin et Milan, désignée par le No douze et une portion du lot No onze et mesurant comme suit : le lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 150 pieds ; la dite portion du lot No 11 mesure 20 pieds de face à la rue Dryades, avec la même largeur entre lignes parallèles sur une profondeur de 100 pieds, ensuite assumant une largeur de 30 pieds entre lignes parallèles.

Laquelle dite propriété est aussi désignée par la lettre C sur un plan fait par S G. De l'Isle, voyer et architecte, en date du 24 juillet 1896, enregistré dans le bureau du shérif civil, ayant les mesures comme ci-dessus données.

La même étant une propriété nouvelle et formant un grand et splendide site pour bâtir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 août—14 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations, etc.,

d'une grocerie ; aussi d'un wagon à ressorts.

Jean Marie Sénac vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,482—En vertu d'un ordre de vente daté le 4 août 1896, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 août 1896, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux encoignure des rues Johnson et Canal

Le contenu et installations meubles, etc., du dit local, comprenant un lot de groceries fines, vins, liqueurs; etc., installations de magasin, etc., d'après l'inventaire enregistré, aussi un wagon à ressorts.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 août—6 11 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Cinquième District.

Emilien Heimer vs St Matthews Methodist Episcopal Church No 50,238.

E. Heimer vs St Matthews Methodist Episcopal Church No 48,597.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans le premier procès ci dessus et d'un alias writ de fieri facias dans le second procès ci-dessus mentionné, tous deux à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus intitulés respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville (Algers) dans l'ilet borné par les rues Verret, Diana, anciennement Décatur, Valiette et DeArmas, le dit lot mesurant soixante quatre pieds de face sur la rue Verret sur une profondeur de soixante cinq pieds sur la rue Diana, anciennement Décatur et desquelles il forme l'encoignure.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 juil—24 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Corbillard et Voiture.

Orleans Manufacturing Co. vs Joseph Mansion.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 49,799—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 15 août 1896, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 821 rue Julie, entre les rues Carondelet et Baronne, Un corbillard et une voiture.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 12 15

PAR LE CONSTABLE.

Denis Sirera vs Frederick Shurmann.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 25,613—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième district de cette ville, le LUNDI, 17me jour d'août 1896, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

93 boîtes contenant chacune une paire de souliers et de pantoufle assortis pour homme.

8 souliers dépareillés pour homme.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 août—5 12 17

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District.

Nouveau No 4206 Rue Magazine, Entre les rues Berlin et Milan.

H. Abraham & Son versus Gottfried Dorfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,824—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 204, borné par les rues Milan, Magazine, Berlin et Constance, désigné comme lot No seize (16) sur un plan fait par C. A. Hedin, ingénieur, en date du 25 novembre 1851, déposé dans le bureau de L. Kenny, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Magasine, par cent quinze pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ; étant le second terrain de l'encoignure des rues Magasine et Milan.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juil—17 24 31—août 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Superbe Occasion d'acquérir

—UNE—

JOLIE RESIDENCE,

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

dans un Voisinage Distingué.

Etant la Vente par le Shérif

De cette Elégante, bien construite moderne Propriété de Résidence à deux Etages,

Contenant toutes les plus récentes Améliorations et Agréments, Etc.

PORTANT LE NOUVEAU NUMÉRO MUNICIPAL

1925 RUE BERLIN,

NOUVELLEMENT CONSTRUITE ET EN PARFAIT ETAT.

Dont le plan sera exposé à la Bourse.

Mme M. G. T. Stempel, Gardienne, vs W. C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,370—En vertu d'un writ de saisi et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties intéressées je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 Septembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou quelque sorte en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 475 (autrefois 83) borné par les rues Berlin, Milan, Sud Remparts et Dryades ; lequel dit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Berlin sur neuf vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, étant cette portion du lot No 7 contigu au lot No 6 et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Lesquelles propriétés ci-dessus décrites sont également désignées par la lettre A, d'après un plan dressé par S. G. De L'Isle, arpenteur et architecte, daté le 24 juillet 1896, enregistré en le bureau du Shérif Civil, et mesurant d'après cela cinquante pieds de face à la rue Berlin, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses qui s'y trouvent, portant le nouveau numéro municipal 1925 rue Berlin.

Contenant salle de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher, office; les dépendances contiennent chambre à coucher et hangar à bois, chambre à bain, sonnettes électriques, portes-voix, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 août—14 21 28—sept 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Andrew Stein versus John Schott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 49,742 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les Nos un et deux dans l'ilet No 11, maintenant No 405, borné par les rues Marais, autrefois Morales, St-Claude, autrefois Bons Enfants, Désiré et Elmire, sur un plan dressé par A. Castaing, le 20 mai 1854 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Bons Enfants, maintenant St-Claude, sur cent dix-neuf pieds et un demi pouce de profondeur ; le lot No un formant l'encoignure des rues St-Claude et Desiré.

2° Quatre lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits désignés par les lots Nos un, deux, sept et huit, sur un plan dressé par Journot le 10 mars 1856 et annexé à un acte passé pardevant M. J. Lewis, ancien notaire ; lesquels lots de terre mesurent en mesure américaine comme suit : les lots Nos un et deux chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos sept et huit chacun vingt neuf pieds six pouces de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 juil—31—7 14 21 28 août—5 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE UDICIAIRE.

Vente de Syndic —Seconde Adjudication.

La Balance du Stock de la Maison de Voitures et de Harnais.

Rigely P. Randall vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 43,304.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau No 54 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre de vente, fait et rendu par l'Hon. G. H. Théard, juge, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Division C, Cour Civile de District (absent en congé), dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente le LUNDI, 17 août 1896, à 11 heures A. M., à ma salle d'encan, No 54 rue Baronne, des propriétés mobilières suivantes, à savoir—

Harnais, quincaillerie pour voiture, wagons et tricycles d'enfants outils, etc

Etant la propriété non vendue à la première enchère dans la dite affaire.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, ou à douze mois de crédit, avec bon et sécurité, conformément à l'article 681, du Code de Pratique de la Louisiane, à l'option de l'acquéreur.

E. CURTIS,
7 août—7 9 15 16 17 Encanteur.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Hasselvander et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,912—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Hasselvander, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
8 août—3 12 17 Greffier.

Succession de Wm. A. Racine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,229—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Louise Racine, administrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Saoût—8 12 17 Greffier.

Succession de Edward Booth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 49,897 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Booth, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de Margaret Hecker, femme d'Urban Theurer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 50,237—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par V. Auguste Jurez, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
11 août—11 15 20 Greffier.

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Company, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,671—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par les liquidateurs de cette Compagnie, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués, conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
11 août—11 15 20 Greffier.

Succession de Mary H. Meisinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,031—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Walter W. Carre, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
14 août—14 18 23 Greffier.

Succession de Mme Annie V. Fehrenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 50,402 — Division E.—Attendu que Edward A. Fehrenbach, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Annie V. Fehrenbach, décédée testat ; et que le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
8 août—8 12 15 17 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 50,484—John Lagan vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, John Lagan soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wendt, notaire public, à son bureau, No 215 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 4me jour de septembre 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant la dite réunion ; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que O. S. Livaudais, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1896.
GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 août—2 17—sept 4

P. Culotta vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,764—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par S. Culotta, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Août—6 10 15 Greffier.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:40 am	No 8 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc dim. excepté..8:50 am	Ex. dimanche...7:50a.m
No 1 Lim. Ex..6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex. dimanche..9:30 p.m	No 8 Coast Acc. dim excepté..3:30 pm
No 5 Fast Mail..8:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..9:30pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.....6:50pm	No 4, Chicago Limited.....9:00am
No 1, Fast Mail..8:20am	No 2, Fast Mail..7:00pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.....4:00pm
No 21, Vicksburg Express.....5:50 pm	Vicksburg Express.....7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited..11:55 am	No 2 Limited...3:20am